



ENVIRONNEMENT, SOLIDARITÉ

WWF DE PASSAGE DANS LA COMMUNE POUR UNE CAMPAGNE DE SENSIBILISATION

Mis en ligne le 25 janvier 2022

Le WWF est une organisation non-gouvernementale internationale pour la protection des espèces en voie de disparition, la protection de l'environnement et le développement durable. Pour pouvoir continuer à agir, la fondation WWF a besoin de faire connaître auprès du grand public ses missions, ses besoins et les défis qui restent à relever. C'est pour cette raison que **WWF entreprend une campagne de sensibilisation du grand public. L'association passera à Treillières du 14 février 2022 au 12 mars 2022** à raison de 12 jours maximum sur cette période.

Mandatée par le WWF, une équipe ira à la rencontre des habitants devant leur domicile et sera clairement identifiable par un badge et des vêtements aux couleurs de WWF. Notre équipe sera active **du lundi au samedi, de 9h30 à 20h**.

Dans notre contexte actuel, sachez que nous avons mis en place un « code de pratique » Covid-19 pour préserver la santé et le bien-être des représentants du WWF et des habitants de votre ville. Ce « code de pratique » Covid-19 pour préserver la santé et le bien-être des représentants WWF et des habitants de votre ville. Ce « Code de pratique » a été signé par chaque représentant et comprend des directives sur les mesures d'hygiène, le respect de la distanciation sociale et le port d'équipements de protection, basées sur les recommandations les plus récentes du gouvernement. Ces lignes directrices seront régulièrement révisées pour s'assurer qu'elles sont conformes aux meilleures pratiques actuelles.

Ces campagnes visent à sensibiliser les individus à la fois sur l'intérêt général et les projets spécifiques du WWF-France. Elles ont également pour objectif de trouver de nouveaux soutiens réguliers, mais ne feront pas l'objet d'aucune quête en espèce ou en chèque, et aucun prospectus ne sera distribué sur la voie publique.



≡ RETOUR À LA LISTE





Mairie de Treillières

57, rue de la Mairie
44119 Treillières

☎ 02 40 94 64 16

 **CONTACTEZ-NOUS**

Horaires :

Mairie - CCAS - Police municipale

Lundi au vendredi : 8h30 > 12h30 / 14h > 17h30 (fermée le jeudi après-midi).

Urbanisme

Accessible uniquement sur RDV. Prise de RDV au 02 40 16 72 36. Accueil téléphonique fermé le vendredi après-midi

Permanences samedi matin de 9h à 12h

Etat civil/formalités administratives : tous les samedis.